



Communiqué au titre de l'information réglementée

Communiqué de mise à disposition Document d'enregistrement universel / Rapport financier annuel 2022

Paris, le 22 mars 2023

Veolia Environnement annonce que son document d'enregistrement universel 2022 a été déposé le 22 mars 2023 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro D.23-0131.

Le document d'enregistrement universel est accessible sur le site internet de la société à l'adresse :

<https://www.veolia.com/fr/groupe/finance/information-reglementee>

Des exemplaires du document d'enregistrement universel sont également disponibles au siège administratif de la société, 30, rue Madeleine Vionnet à Aubervilliers (93300).

Les documents suivants sont intégrés dans le document d'enregistrement universel :

- le rapport financier annuel 2022 ;
- les éléments du rapport sur le gouvernement d'entreprise (inclus dans le rapport de gestion) ;
- les rapports des commissaires aux comptes et leurs honoraires ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

Contacts analystes et investisseurs institutionnels :

Ronald Wasylec - Tél [+33 \(0\)1 85 57 84 76](tel:+330185578476)

Ariane de Lamaze - Tél [+33 \(0\)1 85 57 84 80](tel:+330185578480)